

## NOTE DE LA RÉDACTION

### Le redressement de la crise marocaine : Comprimer.

A la veille d'entrer dans sa quatrième année et à l'instant d'exprimer ses souhaits de respectueuse bienvenue au nouveau Résident général, M. Peyrouton, dont nous avons déjà ici même évoqué les réalisations tunisiennes, le Bulletin économique se devait de marquer une première étape d'existence.

Notre inventaire s'est proposé de suivre objectivement les incidences diverses sur un Maroc en crise du ralentissement des crédits publics, de la dévalorisation des cours et de la fermeture progressive du marché métropolitain, tous phénomènes en contradiction profonde avec la logique antérieure d'une expansion fondée sur une économie d'emprunt, sur un système fiscal ad valorem, c'est-à-dire conçu en vue d'une hausse régulière des cours, et sur une extension régulière des franchises métropolitaines.

Après une tradition de vingt années de plus-values, le Maroc devait donc adapter sa structure à une ère de moins-values résultant soit d'un fléchissement de sa capacité fiscale — déficit initial d'une cinquantaine de millions pour les prévisions budgétaires de 1934, — soit d'une diminution de ses ressources d'emprunt — les dotations d'emprunt de l'ordre de 300 millions de francs pendant les années de prospérité s'abaissent à 146 millions en 1934, à 119 en 1935 et à 85 pour 1936. D'où une déflation visant non pas à abattre uniformément les dépenses, mais à réduire celles dont la rentabilité n'était pas immédiate.

Avec tout le secteur européen du Maroc : colonisation, commerce, industrie, le fonctionariat s'est associé à cet effort de compression — les revenus encaissés par le fonctionariat marocain tombent en effet de 430 millions de francs en 1931 à 331 prévus pour 1936, soit une diminution d'une centaine de millions en cinq ans.

Ce sacrifice se traduit dans les indices courants de la vie économique : ralentissement des autorisations de construire (1), sous-consommation des carburants, extension du chômage et des demandes de placement.

Encore qu'une partie du monde indigène, en se repliant sur lui-même en économie fermée, ait pu davantage échapper aux fluctuations des prix, les symptômes de gêne s'y multiplient également. Si la consommation du sucre, des bougies se maintient, c'est à la faveur de compétitions de prix entre les producteurs de ces denrées. Aussi bien une consommation même grandissante,

mais limitée à quelques articles, ne constitue nullement un signe de progrès du bien-être, seule la diversification des besoins et l'emploi accru des denrées d'alimentation animale prouvent l'élévation du niveau de vie. Cf. les restrictions dans la consommation de la viande dans les villes musulmanes (2).

D'autres indices sont significatifs : régression du nombre des pèlerins pour La Mecque, — 338 pèlerins en 1936 contre 706 en 1935 et 429 en 1934, léger fléchissement des abonnements téléphoniques indigènes — 778 en 1935 contre 829 en 1934. Par ailleurs on constate, il est vrai, un accroissement des titulaires indigènes de comptes chèques postaux — 638 comptes indigènes contre 9.362 européens (3), un développement des postes privés de radios — 1.525 postes indigènes sur un total de 23.079 (4) qui a motivé l'inauguration de l'auditorium de Dar-Si-Saïd à Marrakech et de celui de Fès, en mars dernier.

Mais c'est un signe plus manifeste encore de la crise économique que cette émigration de populations en quête de ressources et qui vont soit s'entasser aux abords des villes ainsi que l'accusent les résultats du recensement de 1936, pour y constituer un véritable prolétariat (5), soit se sédentariser dans des régions moins déshéritées au détriment de leurs anciennes formes de discipline sociale (6).

### Le redressement de la crise marocaine : Stimuler.

Ces diverses manifestations prouvent la difficulté de ramener les habitudes de vie marocaines au niveau des ressources d'un pays en plein devenir et dont l'inventaire actuel ne permet pas encore d'établir tout le patrimoine utile. Mieux encore, le tableau du puissant effort de mise en valeur financière accompli au Maroc (7) depuis plus de vingt ans, près de 6 milliards de capitaux publics, et l'étendue même des charges contractées à cet effet supposent une productivité locale constamment ascendante.

Et d'abord l'histoire d'après-guerre n'est-elle point là pour rappeler que l'extension des exportations constitue le mode le plus efficace de règlement des dettes. Or l'exportation marocaine ne se fraye que difficilement une route. Sans

(2) Cf. Variations de la consommation sous l'influence des coutumes indigènes, p. 155.

(3) La téléphonie au Maroc, n. 149.

(4) La T.S.F. au Maroc, n. 150.

(5) Cf., p. 159. Les grandes emigrations en Afrique du Nord et spécialement les enquêtes sur les bidonvilles préconisées aux congrès de la Fédération des sociétés savantes de l'Afrique du Nord, à Alger, le 10 juin 1935, à Tlemcen, le 15 avril 1936. Cf. surtout les premiers résultats de recensement démographique marocain.

(6) Cf., p. 97. Nomadisme et sédentarisation en pays Aït-Atia.

(7) Cf., p. 90. Les dépenses du Protectorat pour la mise en valeur du Maroc de 1914 à 1936.

(1) Cf. Mouvement de la construction, p. 129.

doute les expéditions de primeurs accusent-elles des progrès sensibles — 246.800 quintaux en 1935 contre 106.000 en 1932, 132.760 quintaux de pommes de terre en 1935 contre 60.147 en 1932, etc. (1), mais on ne saurait négliger les obstacles que constituent la cherté des frets et la sensibilité du marché français souvent déprimé par de brusques arrivages.

Les exportations d'animaux n'éprouvent pas de moindres difficultés de transit (2). De son côté, le crin végétal se heurte à l'imposition d'une taxe statistique à son entrée en Algérie tandis que les charbonnages de Djerada — production 52.696 tonnes en 1935 (3) — ont beau disposer depuis le 8 mars d'une voie d'évacuation ferroviaire sur le port algérien de Nemours, ils connaissent néanmoins l'handicap du privilège de pavillon, contrairement aux vœux de la Conférence impériale. Il n'est pas jusqu'aux exportateurs de poisson qui ne souffrent du dernier accord commercial franco-espagnol par suite de la compétition espagnole sur le marché franco-algérien.

Pour tout dire, la France ne se décide que timidement à incorporer le Maroc dans son unité impériale — projet de loi de mars dernier tendant à subordonner à la proposition du ministère des Colonies l'admission en franchise ou à tarification réduite dans les colonies françaises de produits d'origine marocaine. La capacité de paiement de ses dettes pour un peuple se mesure pourtant à sa capacité d'exportation, et comment ne pas convier ici la métropole à se rappeler qu'au regard de la seule charge annuelle de service de sa dette publique égale à 306 millions, le Maroc ne peut inscrire encore que 627 millions d'exportation.

Enfin, et à leur tour, des difficultés monétaires viennent compliquer encore les modalités de règlement — dissociation du cours intérieur et extérieur de la peseta et manœuvres de spéculation consécutives, — au point que tendent à se généraliser des accords de compensation commerciale privés : crin végétal contre charbon, orge contre produits fabriqués, etc.

### La reprise des cours

Du moins peut-on constater une fermeté des cours agricoles. Après une chute de 55 % de 1932 à 1934, le blé dur s'est relevé de 50 % en 1935 par rapport à 1934, tandis qu'après une baisse de 40 %, de 1932 à 1935, le blé tendre se redressait peu à peu pour dépasser 93 francs fin mars, contre 50 francs début 1935. Et ce mouvement de hausse englobe également orge, avoine et maïs.

Les mesures de blocage instaurées fin janvier, pour parer à un excédent de production vinicole de l'ordre de 250.000 hectolitres pour les récoltes de 1934 et 1935, ont eu le résultat

de revaloriser les cours au détail de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 par litre.

Cette poussée de hausse s'accompagne d'une extension du nombre des mutations onéreuses (4) — 1.074 mutations représentant près de 42 millions de francs pour le 1<sup>er</sup> trimestre 1936 — qui peut s'expliquer en partie par l'incertitude monétaire.

Notons enfin un essor touristique particulièrement sensible dans le Sud marocain.

La tendance du Maroc à pourvoir à ses propres besoins contribue également à raffermir le marché intérieur. Dès maintenant le Maroc s'affranchit de sa dépendance alimentaire : l'importation des vins étrangers tombe de 242.000 hectolitres en 1930 à 1.500 hectolitres en 1935, celle de viande abattue de 12.000 quintaux en 1933 à moins de 6.000 en 1935 (5). Il se libère aussi dans l'ordre industriel puisqu'il se suffit à lui-même pour la presque totalité de ses fournitures d'énergie électrique, pour la moitié de la fabrication du ciment, les 9/10 de la bière, 1/4 du sucre manufacturé, enfin pour une quote-part notable de ses besoins en huileries, voire de son charbon.

Peu à peu notre effort de colonisation, se dégageant du milieu physique originaire, se prend à s'attaquer aux richesses naturelles d'accès plus difficile. On trouvera dans les premières pages de ce numéro un résumé des efforts entrepris pour domestiquer l'eau au Maroc par une série de barrages (6), plus loin un exposé des recherches pétrolières dont un apport complémentaire de vingt millions d'argent frais vient encourager encore la prospection (7).

Nous ne saurions oublier le manganèse marocain pour lequel la Conférence impériale avait prévu l'incorporation dans le fonds national d'outillage public d'un investissement de 80 millions de francs destiné à construire les voies d'évacuation nécessaires à ce minerai. L'exemple des phosphates dont les versements ont représenté 10 % des dépenses de mise en valeur du Maroc au cours des huit dernières années prouve assez l'efficacité de cette politique de placements différés qui, par ailleurs, ouvre des champs nouveaux d'activité à une masse indigène en quête de travail (8).

Certes nous ne méconnaissons nullement l'intérêt d'une rénovation de l'artisanat marocain (9) pour l'adapter à une situation nouvelle, mais on nous permettra de voir également dans cet apport de techniques et de capitaux des richesses dont sans nous les indigènes n'eussent point connu l'usage, la justification même de notre action colonisatrice, en même temps qu'un facteur essentiel de notre politique indigène.

R. H.

(1) Cf., p. 115. Graphique de la production maraîchère marocaine de 1932 à 1935.

(2) Cf., p. 116. Graphique des exportations d'animaux du Maroc.

(3) Cf., p. 125. Charbonnages de Djerada.

(4) Cf. Mouvement des mutations onéreuses, p. 133.

(5) Cf. Graphique des importations de vins, p. 115.

(6) Cf., p. 87. Article sur la mise en valeur et les ressources hydrauliques du Maroc, et carte relative.

(7) Cf., p. 102. Article sur les recherches de pétrole au Maroc et carte relative.

(8) Cf. Dépenses de mise en valeur du Maroc, p. 90.

(9) Cf., p. 107. « Les relieurs de Fès », « L'Activité industrielle de Fès », p. 129 et la note se référant aux procédés de tannage des peaux au Taftalet, p. 131.